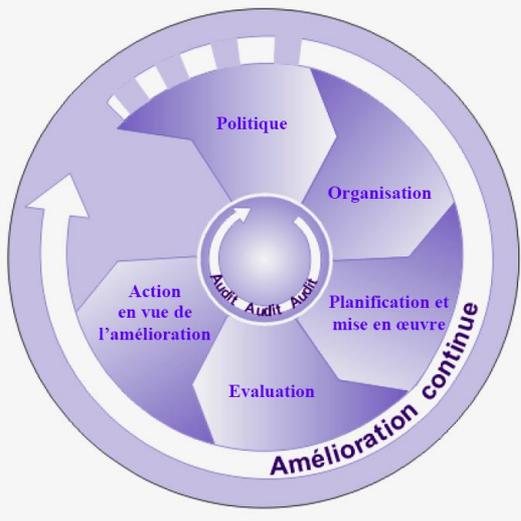


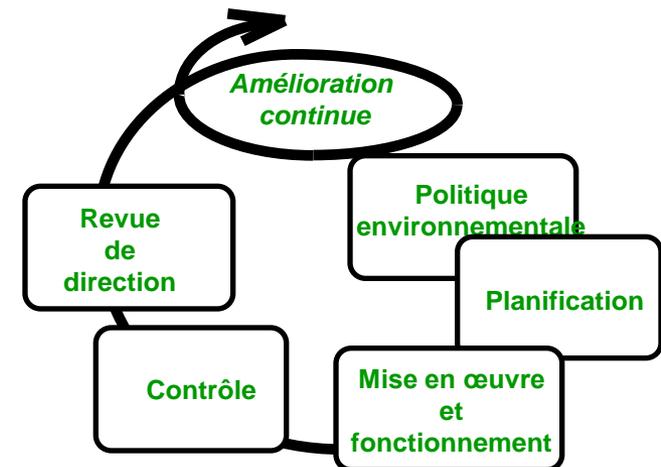
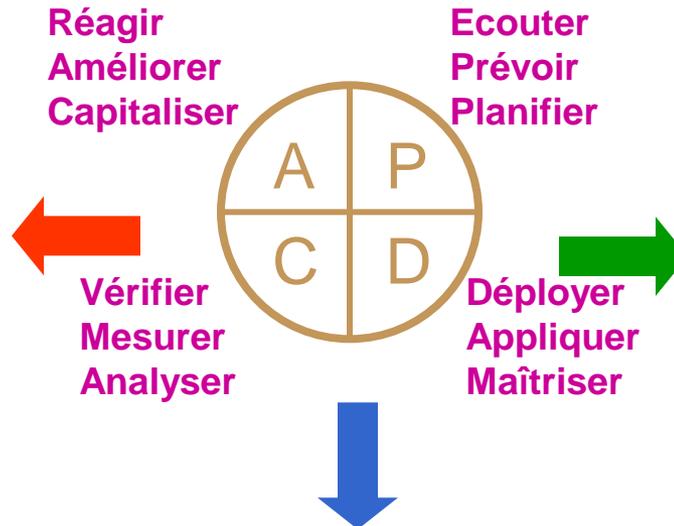


SECURITE

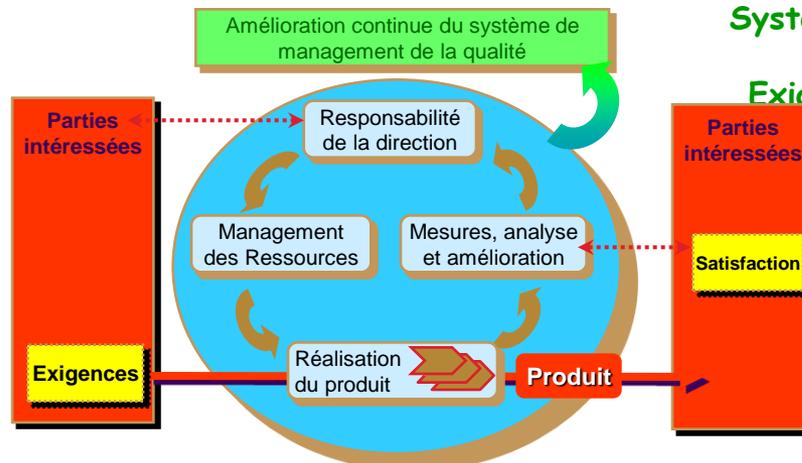


ILO/OSH 2001 (2001) :
Principes directeurs concernant
les systèmes de gestion de la
sécurité et la santé au travail

ENVIRONNEMENT



ISO 14001 (2004) :
Systèmes de management environnemental
-
Exigences et lignes directrices pour son utilisation



ISO 9001 (2000) : Systèmes de management de la qualité - Exigences

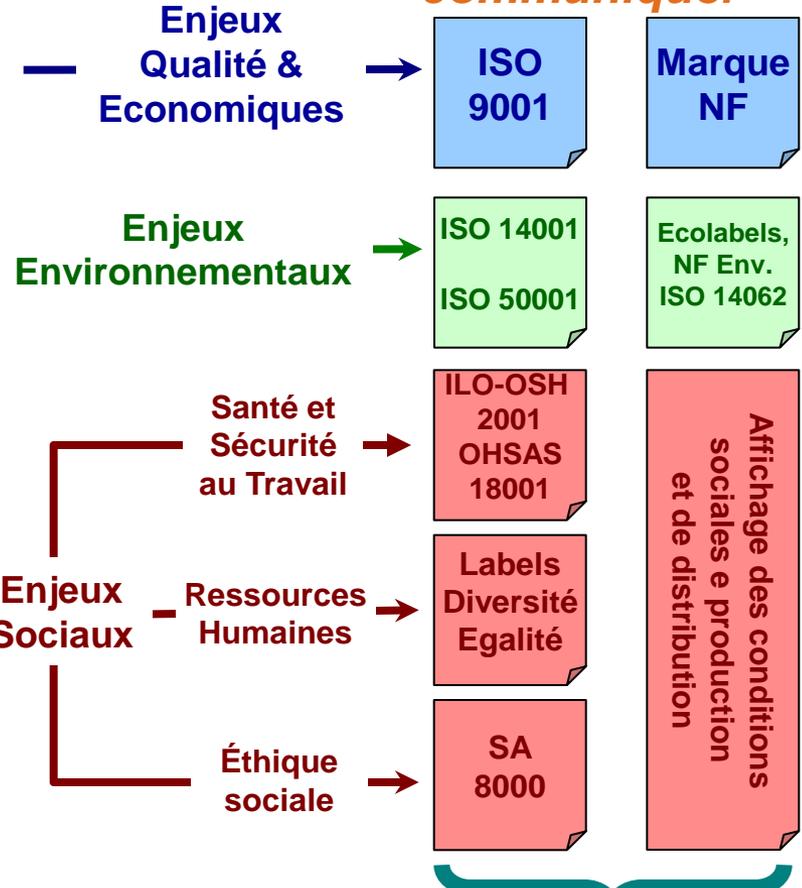
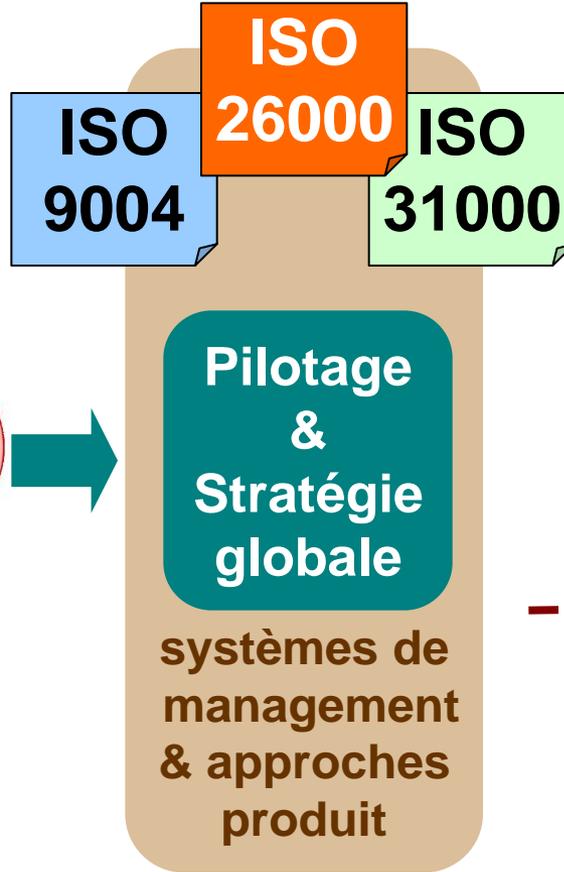
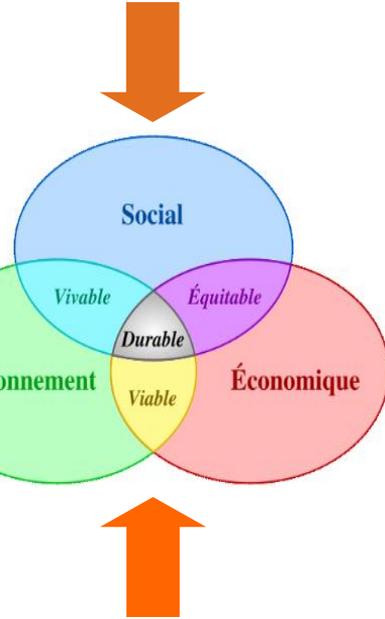
Les référentiels au service de la RESPONSABILITE SOCIETALE et de la PERFORMANCE GLOBALE



Identification des enjeux

Déploiement des enjeux

Démontrer & communiquer



Parties Prenantes



Evaluation & Reporting

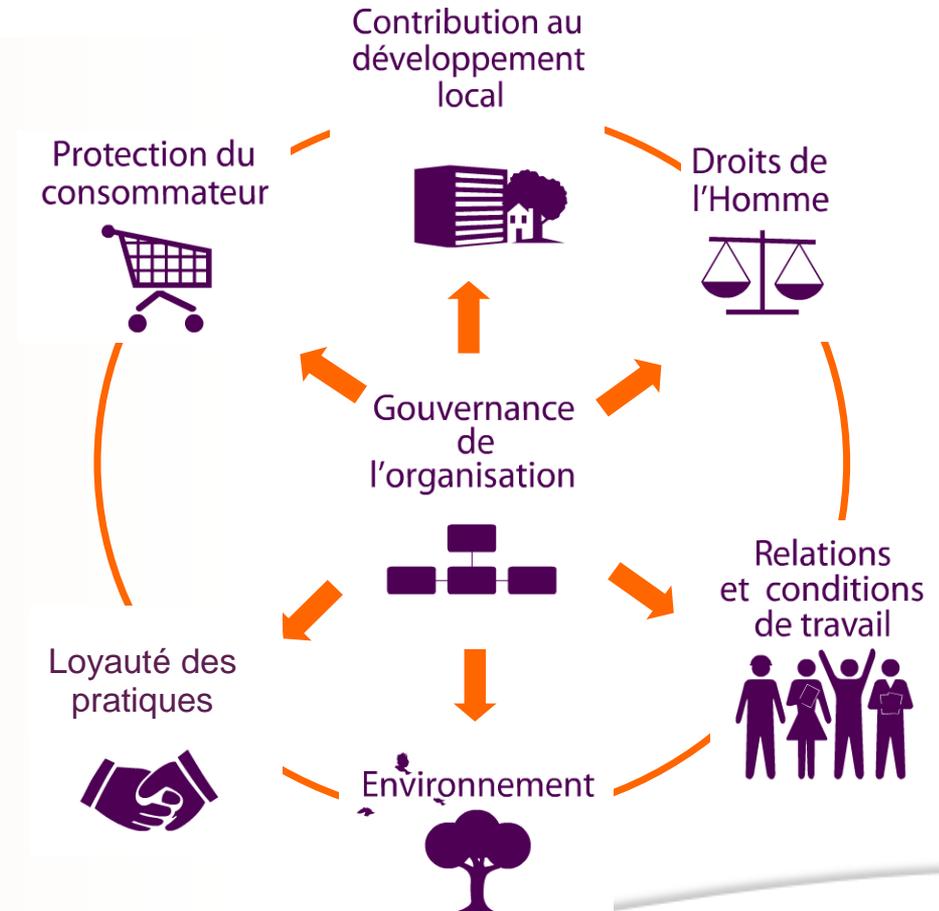
Responsabilité Sociétale : LA NORME ISO 26000



Pour (re)visiter ses valeurs de comportement

- 1 Redevabilité
- 2 Transparence
- 3 Comportement éthique
- 4 Reconnaissance des intérêts des Parties Prenantes
- 5 Respect du principe de légalité
- 6 Prise en compte des normes internationales de comportement
- 7 Respect des Droits de l'Homme

Pour identifier les enjeux et dialoguer avec ses parties prenantes





Extrait de l'ISO 26000 :

« (...) Il convient que l'organisation diffuse de manière claire, juste et exhaustive et à un degré raisonnable et suffisant, les politiques, décisions et activités dont elle est responsable, de même que leurs effets connus et probables sur la société et l'environnement.

Il convient que ces informations soient disponibles, directement accessibles et compréhensibles pour ceux qui sont ou peuvent être touchés de diverses manières par l'organisation.

Il convient qu'elles soient actualisées, basées sur des faits et présentées de manière claire et objective, pour permettre aux parties prenantes d'évaluer avec justesse l'impact des décisions et activités de l'organisation sur leurs intérêts (...) »





2 : Actions et attentes associées

Il convient qu'une organisation :

- élabore, mette en œuvre et conserve une politique de santé, sécurité et environnement (...)
- comprenne et applique les principes de management de la santé et de la sécurité, y compris la hiérarchie des protections, à savoir élimination, substitution, solutions techniques, contrôles administratifs, organisation du travail et équipement de protection individuelle ;
- analyse et maîtrise les risques engendrés par ses activités ;
- (...)
- s'efforce d'éliminer les risques psychosociaux sur les lieux de travail, risques qui favorisent le stress et les maladies ou les provoquent »

Relations
et conditions
de travail

